

BULLETIN ADHESION 2018

Raison Sociale	
Adresse	
Tel / Site Web	
Forme Juridique	
SIREN / NAF-APE	
Chiffre d’Affaire	
Effectif	
Activités	

CONTACTS

	Représentant Légal	Correspondant/contact MEDEE
Prénom, Nom		
Fonction		
e-mail		
Téléphone		

« Adhère à l'Association MEDEE (Maîtrise Energétique Des Entraînements Electriques)

Chaque année notre entreprise/organisme s'engage à verser sa cotisation, au plus tard 60 jours après réception de l'appel à cotisation.

Le montant de la cotisation, indexé sur la taille de l'entreprise, est fixé chaque année par l'Assemblée Générale qui approuve le Budget de l'exercice concerné ».

Pour information les cotisations 2018 sont les suivantes :

	€	Montant HT	Montant TTC
Université – Laboratoire de recherche – Ecole		1250	1.500
Entreprises :			
Groupes et ETI > 1000 salariés		8.250	9.900
ETI (entre 250 & 1000 salariés)		5.500	6.600
PME > 50 salariés		1.650	1.980
PME entre 10 et 50 salariés		750	900
TPE (Inférieur ou égal à 10 salariés)		250	300

Votre adhésion sera définitive après validation par le Conseil d'Administration. Vous serez par la suite destinataire de l'ensemble de l'offre de service proposée par MEDEE.

« Je reconnais savoir que les renseignements portés sur cette fiche sont destinés au fichier de l'Association et j'accepte que le nom, les coordonnées, et activités de mon entreprise soient publiés sur le site Internet et les différents supports de communication de MEDEE ».

Le :

Signature et cachet

Prénom, Nom

Les statuts et le Règlement intérieur de l'Association sont disponibles sur simple demande.

IMPORTANT : MERCI de FAIRE PARVENIR à l'association (par courrier électronique)

- Votre logo (dans la meilleure définition dont vous disposez, pas de PDF)
- La fiche d'information vierge remplie par vos soins qui sera utilisée pour la mise en ligne de votre page adhérent sur notre site et qui vous a été envoyée par mail